

Schweizerische Kriminalprävention

La Prévention Suisse de la Criminalité met en garde: Contre les annonces de travail d'appoint comme opérateur d'expédition

29.01.2010 - 16:30 Uhr, Schweizerische Kriminalprävention

Berne (ots) - La Prévention Suisse de la Criminalité met en garde! "Ne vous laissez pas duper par des offres d'emploi alléchantes qui vous promettent d'augmenter vos revenus en réexpédiant de simples colis!" Derrière de telles offres se cache très souvent un recel organisé.

Ces derniers temps, un nombre croissant d'annonces parait dans les journaux et sur Internet, intitulées «Société cherche opérateur d'expédition». Le prétendu employeur demande aux opérateurs de réceptionner des colis, puis de les réexpédier à une adresse à l'étranger. De l'argent facile à gagner? Par colis, une rémunération pouvant atteindre 50 francs est promise. Pour ne laisser planer aucun doute sur le caractère sérieux de l'offre, l'annonce d'emploi est motivée comme suit: un grand nombre d'organismes d'enchères en ligne et autres sociétés commerciales sur Internet suisses ou allemands n'envoient pas les articles directement à leurs clients étrangers; pour cela, ils font appel à des «opérateurs d'expédition».

Très souvent, l'opérateur qui a accepté ce travail expédie de nombreux colis avant qu'un agent de police tape à sa porte. C'est au plus tard à ce moment-là qu'il se pose la question sur ce qui se cache derrière cette affaire. En réalité, ces colis contiennent quasi exclusivement des appareils électroniques qui ont été achetés avec des cartes de crédit volées. L'opérateur, en tant qu'intermédiaire, est alors utilisé pour cacher le véritable lieu d'expédition des colis. Autres faits fâcheux: il est rare que l'opérateur voit la couleur de l'argent qui lui a été promis et risque, par-dessus le marché, qu'une plainte soit déposée contre lui. C'est ainsi qu'une carrière d'opérateur d'expédition peut être résumée, en sachant qu'elle se termine régulièrement dans le bureau du procureur.

"Ne vous laissez en aucun cas appâter par de telles offres! Le transfert de marchandises acquises illégalement représente un délit. Si vous avez déjà réceptionné de tels colis, informez-en sans tarder la police!"

<http://www.je-connais-cette-astuce.ch>

<http://www.skppsc.ch>

ots Originaltext: Schweizerische Kriminalprävention

Internet: www.presseportal.ch/fr

Contact:

Martin Boess, directeur PSC

Tél.: +41/31/320'29'50

Mobile: +41/78/608'20'29

E-Mail: mb@skppsc.ch

Originaltext:

Schweizerische Kriminalprävention

Dossier de presse:

<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/schweizerische-kriminalpraevention>

Dossier de presse par RSS:

http://presseportal.de/rss/pm_100011391.rss2